

Le mois dernier, les chauffeurs commerciaux de tout le pays s'étaient mis en grève pour protester contre un projet de loi visant à imposer de lourdes sanctions pour non respect des règlements de circulation. La grève avait été provisoirement levée le 15 mars après que le Ministre des Transports Karim Ghellab eut invité les grévistes à prendre part aux négociations. Ce projet de loi permet au gouvernement de retirer les permis de conduire, ainsi que la mise en fourrière des véhicules, et la prison pour les conducteurs en cas d'accident. Le mouvement de grève auquel ont appelé l'Union des Confédérations professionnelles du secteur du transport et le Conseil Syndical des travailleurs du secteur du transport routier et des voyageurs, perdure en dépit des multiples rencontres que ces derniers ont tenues avec le ministre du Transport.

Confrontés à la non disponibilité de taxis et de bus, les voyageurs dans les zones urbaines et rurales paient des prix exorbitants pour bénéficier des services de transports clandestins. Selon les responsables des principaux ports de Casablanca et de Kenitra, le manque de camions retarde la livraison des marchandises. Les prix des légumes, des fruits et des denrées de base ont augmenté de manière régulière, et de nombreux observateurs estiment que la situation pourrait empirer dans les jours qui viennent.

Pour ce chauffeur de taxis gréviste que Magharebia a rencontré sur la Route Ouled Ziane à Casablanca, ce n'est pas en augmentant la barre des amendes qu'on pourra lutter contre les accidents de la route: " Normalement, tous les automobilistes doivent participer à notre mouvement de grève puisque le nouveau code leur porte atteinte également", a-t-il déclaré.

El Bouzid Khallouf, la cinquantaine, propriétaire d'un camion, estime qu'il est nécessaire de revoir ce nouveau code avant son adoption. " Cette mesure de retrait de permis est susceptible de favoriser encore plus la corruption. Pour notre part, nous ne voulons pas à chaque fois soudoyer les agents de la circulation ou les gendarmes pour circuler en paix." Yassine, chauffeur de taxi à Casablanca, estime que le retrait des permis constitue une réelle menace pour la profession. " Avec le salaire médiocre que nous gagnons chaque mois, nous refusons d'être privés de temps à autre de nos permis pour des fautes que nous ne commettons même pas parfois."

Le Secrétaire Général de l'Association Nationale du Transport, M. Berrada Abdelghani, souligne dans un communiqué que ce projet de loi nécessite quelques modifications qui doivent prendre en compte les intérêts de tous les intervenants dans le secteur.

Dans l'attente d'une solution à ce conflit social, les syndicalistes se disent prêts à continuer jusqu'à obtenir gain de cause. De leur point de vue, la lutte contre les accidents de la circulation passe non pas par la répression des conducteurs, mais par la moralisation du contrôle routier et par l'amélioration des conditions sociales et salariales des intervenants dans le secteur du transport.

La grève des transporteurs perturbe l'activité économique au Maroc - Casablanca

Écrit par

Mercredi, 16 Juillet 2008 19:59 - Mis à jour Mercredi, 16 Juillet 2008 23:12

Le Ministre des Transports Karim Ghellab a insisté sur le fait qu'il n'avait pas l'intention de céder à ce qu'il qualifie de chantage. Il a réaffirmé que son objectif est de rendre les routes plus sûres en réduisant "l'hécatombe" que l'on constate sur les grandes routes du Maroc.

Magharebia

[Joomla SEO powered by JoomSEF](#)